

BAC PRO

ÉTUDE ET RÉALISATION D'AGENCEMENT



EN APPRENTISSAGE



LE MÉTIER

Le titulaire de ce bac pro est un technicien de l'agencement. Il intervient en bureau d'études pour participer à la conception technique du projet. Sur un chantier il organise la mise en oeuvre d'ouvrages d'agencement et d'aménagements extérieurs et intérieurs dans le respect du parti architectural et décoratif du projet.

Au sein de l'entreprise, en bureau d'études, en atelier et sur site, son activité consiste à participer à la finalisation de l'étude esthétique et à la définition du projet. Il prépare la réalisation technique d'un projet multimatériaux à partir des concepts et normes de l'agencement et du cahier des charges architectural.

COMPÉTENCES VISÉES

- Réaliser les plans des ouvrages d'agencement et des lots sous-traités.
- Participer à l'élaboration du planning de réalisation des ouvrages et d'intervention des entreprises.
- Conduire l'installation complète d'un agencement.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Technicien professionnel en agencement.
- Technicien d'études en agencement.
- Technicien de chantier en agencement.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Pré-requis : autre certification de niveau 3 (type CAP) de la filière Bâtiment ou sortie de 2nde Professionnelle ou Générale et technologique.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : 4 semaines en entreprise et 4 semaines en formation.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1365h

SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée de l'Atlantique – 17205 ROYAN

Tel : 05.46.23.55.24

Contact : Jean-Louis Gautriaud - Animateur pédagogique

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS Etude et réalisation d'agencement.
- BTS Technico-commercial.
- BTS Etude et Economie de la Construction

DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.

Pour plus d'information, nous contacter

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2020-2021

- Réussite aux examens : 100,00 %
- Taux d'insertion : NC
- Taux de poursuite d'étude : NC
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

